

Lille, le

24 JAN. 2023

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé le 01 décembre 2022 par l'EARL DU COLOMBIER concernant l'opération suivante : **création de deux forages d'essai parcelles ZH23 et ZH247.**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous ou à ddtm-pe@nord.gouv.fr).

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier, enregistré sous le n° 22-0100012673 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service Eau,
Nature et Territoires
**Le responsable adjoint
du Service Eau Nature et Territoires**

Hélène SOLVES
Thierry DUTILLEUL

Copie au Service Territorial Centre de la DDTM

Monsieur le Maire
de la Commune de Saint Hilaire lez Cambrai
2, place Jean Jaurès

59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI

Réf. : **LMPE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/